



Athénée Royal d'Auderghem - Projet d'établissement

Chapitre I – Introduction

1. Caractéristiques et missions de l'établissement

Notre institution est un établissement d'enseignement officiel qui fait partie du réseau d'écoles directement organisées par le gouvernement de la Communauté française (anciennement par l'État, d'où l'appellation « Athénée Royal »).

Notre enseignement est empreint de neutralité: toutes les convictions, aussi bien philosophiques que politiques, s'y rencontrent et s'y respectent tant parmi les élèves qu'au sein du corps enseignant, dès lors qu'elles reconnaissent les valeurs qui fondent notre démocratie. Mieux, il naît un dialogue enrichissant qui nous permet de diplômé de jeunes adultes que nous voulons voir aussi bien formés qu'informés, capables d'apprécier leur environnement avec lucidité et de choisir avec discernement.

Ce processus débute dès l'entrée en section fondamentale qui, à chacun des cycles, prépare nos élèves à la poursuite des études en section secondaire dans un souci de continuité.

Notre section secondaire est une école d'enseignement général spécialisée en mathématiques, sciences, informatique, sciences économiques, théâtre, langues anciennes et modernes (latin, grec, néerlandais, anglais, allemand, espagnol ... et, bien entendu, français), ainsi qu'en hockey sur gazon. Cette forme d'enseignement est, par essence, un enseignement dit "de transition" destiné à préparer à l'enseignement supérieur. Notre mission première est donc d'enseigner à nos élèves les connaissances et compétences dont ils auront besoin, ainsi que de favoriser leur ouverture sur le monde extérieur.

Notre établissement étant, par ailleurs, le seul établissement d'enseignement secondaire officiel situé sur le territoire de la commune d'Auderghem, nous considérons que notre mission est également d'accueillir les enfants qui, au terme de l'enseignement fondamental, ne semblent pas devoir accomplir la totalité de leur formation secondaire dans l'enseignement général, et qui s'orientent souvent, au deuxième degré, vers un autre type d'enseignement (technique, artistique, professionnel). Ceci suppose la mise en place d'une pédagogie adaptée à leurs besoins et ce dès la première année (cf. grilles horaires).

Nous organisons, dans la même philosophie, une classe de 1^{er} année B ou classe d'accueil qui est une année de remise à niveau durant laquelle les élèves apprennent des notions normalement vues à l'école primaire et qui sont des pré-requis indispensables à la poursuite des études en section secondaire. Il s'agit donc essentiellement de cours de français et de mathématiques.

Une des particularités de notre institution réside dans notre volonté de chercher à faire de l'école un lieu de vie agréable, non seulement au niveau du cadre de vie (environnement, locaux, matériel didactique, ...), mais aussi de la qualité de vie : nous nous efforçons de faire en sorte que tous nos élèves ainsi que les membres de l'équipe y soient heureux, s'y épanouissent, s'y « sentent bien ». Que l'école représente, pour eux, bien autre chose qu'un lieu de travail ou de passage obligé : aller à l'école, cela peut être agréable; donner cours, former, éduquer des enfants, c'est bien davantage qu'un élémentaire gagne-pain ! Nous nous efforçons sans cesse de le prouver.

Mais attention, il n'est ici nullement question de laxisme, bien au contraire : nous voulons être et rester très exigeants tant en ce qui concerne le comportement de nos élèves que le niveau des études. Nous attendons de nos élèves travail et effort, mais dans la convivialité, l'écoute, la bonne humeur. Notre Maison est aussi la leur. Il faut qu'ils perçoivent qu'ils y sont au centre de l'intérêt de l'équipe éducative, qu'ils s'y rendent en confiance, dans le respect de règles cohérentes et justes. C'est dans cet esprit que nous cherchons à développer des stratégies permettant de motiver les élèves, de réconcilier avec l'école les adolescents qui ont besoin d'autre chose que des cours traditionnels pour pouvoir se retrouver, s'exprimer, être heureux. C'est ainsi que nous avons conçu des filières qui constituent l'une de nos spécificités : nous proposons aux élèves de suivre, dans le cadre de leurs cours de l'enseignement secondaire général, des cours de théâtre ou de hockey en plus d'une formation traditionnelle solide qu'ils s'imposent de suivre et de réussir pour pouvoir rester dans l'une de ces orientations.

Autre spécificité: notre 7ème année, classe préparatoire à l'enseignement supérieur dans le domaine des arts du spectacle et des techniques de diffusion (I.N.S.A.S., I.A.D., Conservatoires, ...). Il s'agit d'une formation unique en Belgique, créée en 1990-91, et dont l'efficacité est aujourd'hui largement démontrée.

2. Principes généraux

Valeurs de référence essentielles pour aider nos élèves à devenir des citoyens responsables et cultivés :

se respecter et respecter les autres :

respect des différences dans la tolérance

refus de la violence

ponctualité

tenue vestimentaire (cf. règlement d'ordre intérieur)

tenue des documents scolaires

susciter le travail pour soi, sur soi, la volonté de travailler à se réaliser ;

développer la curiosité, le goût pour la recherche, pour la création ;

favoriser les échanges et les interactions entre les adultes, entre les enfants dès la maternelle, entre les adultes et les jeunes, entre les classes.

Pour ce faire, il importe que toute l'équipe éducative soit particulièrement dynamique, agisse par l'exemple, fasse naître l'envie de dialoguer, de progresser, plutôt que d'imposer ... Il faut aussi qu'elle veille sans cesse à se remettre en question et soit attentive aux remarques, critiques et suggestions, qu'elle élabore des stratégies pédagogiques et veille à la cohérence en la matière, en collaboration étroite avec l'Inspection.

Comment partager ces idées avec nos élèves ?

par la communication, l'échange d'idées, la concertation entre tous les acteurs de l'école : direction, enseignants, éducateurs, personnel de maîtrise, C.P.M.S., parents, élèves, Amicale,... dès la section fondamentale ;

par la définition des rôles de chacun des membres des personnels ;

par la mise en oeuvre, en section fondamentale, de projets concrets ;

par la responsabilisation des élèves : parrainage des jeunes élèves par ceux de classes terminales, tutorat, valorisation toute particulière de la fonction des délégués de classe (élaboration d'une « Charte du délégué » et mise en place, au premier degré du secondaire, de « Conseils de classe d'élèves » et, dans les classes supérieures, d'une structure participative avec professeurs-relais;

par le renforcement du rôle du titulaire de classe ;

par l'écoute et le dialogue permanents;

si nécessaire, par la signature d'un contrat moral à l'inscription (contrat de travail, d'assiduité, de comportement, ...).

Chapitre II – Mise en œuvre du projet pédagogique

1. Projets de la section fondamentale

Tout au long de l'année scolaire, le projet pédagogique de la section fondamentale est mis en valeur au travers du développement global de l'enfant.

Ceci implique un regard nouveau centré sur l'enfant, acteur de son apprentissage.

Cette pédagogie modifie l'attitude des enseignants face aux groupes d'élèves : les membres des équipes éducatives se concertent, mettent en oeuvre des stratégies pédagogiques convergentes qui favorisent la maîtrise des compétences et gèrent collectivement les progressions des élèves. Par des voies d'approches multiples et des rythmes différents, cette conception souple du temps d'apprendre, basée sur l'interdisciplinarité, favorise les échanges et assure une meilleure continuité des apprentissages.

Le journal d'école « La Plume de l'ARA », favorise les contacts avec différents acteurs de la vie sociale au sein de l'école ou à l'extérieur tout en abordant un des multiples aspects de la communication écrite. Il comprend des comptes rendus d'activités ou de visites, des créations artistiques, des jeux.

2. Mesures prises pour assurer la continuité d'un niveau scolaire à l'autre

Le passage en section secondaire se prépare longtemps à l'avance au sein de l'établissement

en section maternelle, des ateliers verticaux (2,5 ans à 5,5 ans) permettent à l'enfant d'intégrer progressivement des règles de vie inscrites dans le concret. Ils l'incitent à explorer et à exercer progressivement toutes ses possibilités dans de nombreux domaines et le motivent dans son action ; il y trouve du plaisir et acquiert maîtrise et compétence

le cycle 5-8 ans assure harmonieusement la transition entre deux moments d'apprentissage distincts, maternelle-primaire, en créant une relation de confiance enfant-enseignant

nos classes supérieures du cycle primaire occupent des salles situées dans des bâtiments principalement utilisés par la section secondaire

des activités de sciences et de français sont organisées en collaboration avec des professeurs et élèves de la section secondaire

des activités parascolaires sont encadrées par des professeurs de la section secondaire au sein de la commune d'Auderghem :

des contacts privilégiés sont entretenus avec un nombre important de membres des équipes éducatives, notamment des écoles communales

les classes primaires participent à certaines animations organisées à l'Athénée (démonstration de mycologie, séances de laboratoire de sciences, activités de français, ...)

tous les élèves de sixième primaire sont invités à passer une journée en section secondaire durant laquelle ils visitent l'école et assistent à de courtes séquences de cours nouveaux pour eux (latin, grec, anglais, informatique, chimie, ...)

chaque année, au moins une soirée d'information est organisée pour les parents des cinquièmes et sixièmes des écoles primaires desquelles proviennent la plupart de nos élèves, ainsi qu'une visite de l'école.

La rentrée des premières se passe de manière très conviviale

l'accueil se déroule à l'occasion d'un petit déjeuner auquel sont invités les parents. Ceci aide à diminuer l'anxiété qu'éprouvent bien naturellement bon nombre d'enfants. De plus cette formule permet de présenter aux parents l'ensemble de l'équipe éducative et de répondre d'emblée à un grand nombre d'interrogations;

dans la mesure du possible, les élèves sont regroupés dans des classes selon l'école fondamentale dont ils sont issus, ce qui contribue à les mettre rapidement en confiance;

les premiers jours de l'année scolaire sont consacrés à l'accueil des élèves de première année suivant un rythme qui leur permet de se sentir à l'aise dans l'établissement: visite de l'école et géographie des lieux, informations sur son organisation et la vie en son sein, dialogue concernant les points essentiels du règlement d'ordre intérieur, consignes essentielles concernant les cours et les méthodes de travail;

le point fort de cette rentrée est le week-end prolongé (en général 4 jours) que nous organisons dans les premiers jours du mois de septembre. Au cours d'un stage résidentiel multi-sports, les élèves ont l'occasion de découvrir leurs professeurs en dehors de toute contrainte, de faire la connaissance de tous les élèves de leur niveau, voire d'un membre de l'équipe P.M.S. et d'élèves des classes terminales qui complètent l'encadrement.

Dès le retour, nos nouveaux élèves se sentent ainsi intégrés dans leur nouvelle école; ils y reconnaissent bon nombre de têtes familières, notamment parmi leurs aînés auxquels ils n'hésitent dès lors pas à s'adresser en cas de besoin.

Cette rentrée progressive, axée sur l'accueil et la connaissance de l'autre, permet à chaque enfant d'entreprendre l'enseignement secondaire d'une manière sereine et sans la peur de l'inconnu. Les interactions positives qui en découlent sont nombreuses.

Fin septembre, une réunion est prévue pour les parents des élèves de première afin de leur préciser l'organigramme de l'école, les rôles et responsabilités de chacun, le type de collaboration que l'équipe éducative attend d'eux, les modalités d'évaluation, les conditions de réussite, la manière de travailler des professeurs, ... et aussi pour leur permettre de poser toutes les questions qui les préoccupent.

Fin septembre ou début octobre a lieu un « conseil de classe-professeurs » consacré aux élèves de première auquel sont conviés les instituteurs des 6ème primaires de notre section préparatoire ainsi que des écoles communales d'Auderghem (voire d'autres communes). Cette réunion a pour but d'assurer un suivi des élèves, une continuité dans l'action éducative et permet aux professeurs de mieux connaître les problèmes que peuvent rencontrer certains enfants afin d'essayer d'y remédier le plus efficacement et le plus tôt possible.

3. Multiplication des contacts avec l'extérieur

Outre sa vocation d'enseigner, notre établissement initie et multiplie les activités extérieures qui complètent les matières théoriques. Nous favorisons surtout les activités qui permettent de développer l'esprit critique de nos élèves, ouvrir leur regard sur le monde qui les entoure, favoriser leur éducation à la citoyenneté, animer leur sens de la solidarité et de la coopération, guider leur choix professionnel futur, favoriser leur épanouissement culturel et sportif, ...

conférences-débats à l'école sur des problèmes de société ;

participation au parlement européen des jeunes ;

animation d'une antenne Amnesty International ;

apprentissage, dès la section maternelle, de la seconde langue nationale ;

en section primaire, mise en place d'une structure participative à trois niveaux:

un conseil de classe hebdomadaire, ou bimensuel, réunit tous les élèves de la classe qui élisent un président et un secrétaire. Les objectifs poursuivis sont multiples : élaboration de propositions visant à améliorer la vie à l'école, éducation à la citoyenneté (apprentissage de l'écoute, prise de parole, argumentation, respect de l'autre, critiques, synthèse, respect des principes démocratiques, ...), gestion de situations conflictuelles, ...

un « Grand Conseil » réunit chaque trimestre direction, enseignants et deux délégués-élèves de chaque classe qui transmettent les questions importantes débattues en classe

une représentation des élèves au Conseil de participation

réalisation en section fondamentale d'un journal scolaire

participation de la sixième année primaire à une formation donnée par des personnes bénévoles de

la Croix-Rouge en vue de l'obtention du brevet de « Benjamin secouriste » ; séances d'information sur

les problèmes de société : drogue, sida, ...
échanges linguistiques et classes d'immersion en langues ;
classes de dépaysement et de découverte :
dans la plupart des classes en section fondamentale
classes de neige en 5ème ou 6ème primaire, ainsi qu'en 2ème et 5ème secondaires
stage d'écologie en 4ème secondaire
voyages culturels en Belgique et à l'étranger (en 3ème et 6ème secondaires principalement) ; séances de natation durant les cours d'éducation physique (jusqu'en 3ème secondaire) ;
organisation de soirées théâtrales ;
invitation à participer à divers concours de dissertation, d'orthographe, de latin, de jeux mathématiques et logiques, ... olympiades de mathématiques et de sciences, participation active à l'expo-sciences des Jeunesses scientifiques de Belgique et à diverses rencontres théâtrales ;
visites de musées, d'expositions, séances cinématographiques et théâtrales ;
aménagement au sein de l'école d'une mare écologique ;
activités parascolaires : clubs sciences, club informatique, troupes théâtrales, cours de langues (en primaire), cours de jeu d'échec (primaires), djembé, stages multi-sports, tir à l'arc, kendo, cours de danse, cours de guitare, accordéon, ... (en fonction des propositions et/ou disponibilités)
etc.

4. Démarches mises en oeuvre pour assurer la réussite des élèves en difficulté et soutien spécifique qui leur est accordé

L'équipe éducative vise à maintenir, au sein de notre établissement, une atmosphère conviviale, sereine et cordiale qui incite l'élève au dialogue. Ce climat de confiance permet à l'élève de prendre l'initiative en cas de difficulté: il peut en parler à un des membres de l'équipe et bénéficier d'un soutien, soit au sein d'un groupe constitué, soit de manière individualisée.

Initiatives mises en place au niveau des cours, pour l'ensemble des élèves concernés en section primaire:

de la 1ère à la 6ème : activités de soutien organisées avec un enseignant d'une autre classe
de la 1ère à la 6ème : « coup de pouce à la lecture ou en mathématiques », donné par des bénévoles de l'association « Âges et transmissions »
études encadrées de la 1ère à la 6ème

en 1ère année secondaire A et en 2ème année secondaire commune :

organisation de cours de formation aux méthodes de travail
renforcement du cours de français par un cours spécifique en orthographe
dans les grilles ne comportant pas l'option latine à 4 périodes : cours supplémentaires en français et en mathématiques organisés, dans toute la mesure du possible, par demi-classes et destinés à permettre au professeur de disposer de davantage de temps pour aborder la matière et donc d'expliquer plus longuement, de faire plus d'exercices, ... Lorsque les cours se donnent par demi-classe, de différencier davantage la pédagogie en faisant notamment appel à l'outil informatique, voire d'individualiser l'enseignement

en 1ère année A : organisation d'un cours de latin à 2 périodes pour les élèves dont question ci-avant, cours conçu pour permettre le passage éventuel à 4 périodes en cours ou en fin d'année selon la progression de l'élève.

dans l'année complémentaire organisée au terme de la 1ère année A, ajout de périodes supplémentaires de remédiation en français et mathématiques;

en 3ème année complémentaire du premier degré secondaire, communément appelée « 2ème bis », tous les cours sont conçus dans un esprit de remédiation;

de plus :

recours à l'outil informatique : équipement de plusieurs salles de cours en P.C.; renforcement de l'évaluation formative.

Structures accessibles, en section secondaire, aux élèves qui le souhaitent:

cours « S.O.S. », forme inédite de cours de rattrapage: chaque jour, durant l'interruption de midi, des professeurs se tiennent à la disposition des élèves qui souhaitent de l'aide en mathématiques, sciences et langues germaniques ;
organisation d'un tutorat, d'un parrainage, d'entraide entre les élèves ;
chaque jour, l'étude pour les élèves du 1er degré est encadrée par des anciens élèves ou des élèves des classes terminales, avec l'aide d'éducateurs voire de professeurs ;

« Échec à l'échec »: le mercredi après-midi, les élèves qui le demandent peuvent bénéficier de cours de rattrapage organisés en collaboration avec l'a.s.b.l. Échec à l'échec; cours de français et de néerlandais pour les primo-arrivants (selon les disponibilités des professeurs); centre P.M.S. au sein de l'école, aisément accessible aux élèves ; collaboration étroite entre le P.M.S. et l'équipe éducative ; informatisation et enrichissement de la bibliothèque en ouvrages de référence.

5. Organisation de la certification par degré en 1ère et 2ème secondaires

La réglementation actuelle prévoit que la grande majorité des les élèves passent automatiquement de première en deuxième secondaire, les autres sont amenés à fréquenter l'année complémentaire organisée au terme de la 1ère année A, communément appelée « 1ère bis ». C'est en fin de deuxième, voire en fin de « 1ère bis », que le Conseil de classe de délibération détermine, sur la base des résultats enregistrés durant ces deux années, si les élèves peuvent passer au deuxième degré sans restriction ou s'ils ne peuvent y être admis que dans certaines formes d'enseignement (technique, artistique et/ou professionnel). Les élèves qui souhaitent lever cette (ces) restriction(s) peuvent, s'ils n'ont fréquenté le premier degré que durant 2 ans, suivre une année complémentaire communément appelée « 2ème année bis ». Nous avons ouvert une telle classe dans laquelle nous accueillons au maximum 18 élèves. Les enseignants y mettent tout en oeuvre pour faire, particulièrement de cette année, une année de réussite. Leur pédagogie et leurs efforts sont tout entier centrés sur la nécessité de revaloriser l'élève et de lui redonner confiance. Les cours sont donc axés essentiellement sur la remédiation et la mise à niveau des élèves. C'est dans cette optique que nous avons élaboré une grille horaire centrée sur les disciplines fondamentales (français, mathématiques et néerlandais) en prévoyant un volume horaire tel qu'il puisse être possible en un an de revoir la matière du degré. Nous avons dès lors supprimé tous les autres cours, à l'exception de l'éducation physique et du cours philosophique (obligatoires). De plus, afin de varier les approches pédagogiques, les cours dépassant 6 périodes hebdomadaires sont confiés à deux professeurs.

Ainsi au terme d'une « deuxième année bis », la plupart de nos élèves obtiennent l'attestation qui leur permet d'accéder au deuxième degré de l'enseignement général ou encore, mais ceci n'est pas notre objectif premier, des enseignements technique et/ou artistique de transition.

6. Mesures prises pour favoriser une orientation adéquate des élèves en cours et en fin d'études secondaires

lorsque l'occasion se présente, nos élèves de deuxième secondaire sont mis en contact avec des représentants d'écoles techniques ;

chaque fois que l'intérêt de l'élève le justifie et si ses résultats le permettent, nous proposons dès le mois de juin, une attestation d'orientation B autorisant le passage dans la classe supérieure avec une ou plusieurs restrictions. Ceci permet:

de ne pas imposer inutilement des examens de passage

de prendre le temps de réaliser un bilan de réorientation auprès de notre centre P.M.S. en dehors d'une situation d'urgence et de stress néfaste à l'élève

de donner la possibilité à l'élève, si tel est son projet, de s'inscrire rapidement dans une école proposant une orientation d'études que nous n'organiserions pas

nous proposons régulièrement des réorientations en cours d'année à des élèves que nous croyons à même de réussir dans des orientations plus (ou moins) exigeantes que celles choisies ;

nous souhaitons que les élèves optant, au 3ème degré, pour une formation scientifique en vue d'aborder ensuite des études supérieures non universitaires, ne soient pas contraints de suivre 3 périodes de physique

tous les élèves de sixième secondaire accomplissent, avant les vacances de printemps (Pâques), un stage d'une semaine en entreprise. L'objectif est de leur permettre d'approcher le monde professionnel et, dans toute la mesure du possible, de s'assurer que l'image qu'ils se font du métier qu'ils envisagent est en adéquation avec la réalité ;

notre Association des parents organise une séance d'échanges sur les études et les professions en collaboration avec d'anciens élèves couvrant un large éventail de professions ;

le centre P.M.S., outre les consultations à la demande, organise chaque année, à l'intention des élèves des classes terminales et en collaboration avec le Rotary, des rencontres avec des professionnels ; les élèves des classes terminales qui le souhaitent sont autorisés à assister aux différentes « Journées portes ouvertes » dans l'enseignement supérieur.

7. Politique de formation continuée du personnel

Il est essentiel que les professeurs et éducateurs puissent assister aux diverses formations qui leur sont proposées. Outre les journées pédagogiques organisées par ou avec les services d'inspection, existent des formations à caractère pluridisciplinaire (P.N.L., perfectionnement en informatique, gestion des conflits, évaluation formative, ...) ;

il est tout aussi essentiel que les cours puissent être assurés, c'est pourquoi nous veillons à éviter que plusieurs professeurs enseignant au même niveau soient simultanément en formation ;

certaines formations très intéressantes ont lieu durant les week-ends et vacances scolaires. Le succès qu'elles rencontrent montre que bon nombre d'enseignants n'hésitent pas à investir une partie parfois importante de leur temps libre pour mieux se former ;

les ressources inépuisables d'Internet en matière pédagogique constituent également un moyen très intéressant de se tenir au courant ou de trouver de nouvelles idées. Nous nous efforçons d'organiser, au sein de l'établissement, des formations destinées à nos enseignants.

8. Utilisation d'assouplissements organisationnels autorisés par le Décret

certaines cours à faible volume horaire sont habituellement groupés par semestre (cours artistiques en 2ème secondaire), d'autres peuvent l'être pour répondre à certaines contraintes d'occupation de salles ou de disponibilités de professeurs (piscine, cours artistiques, ...) ;

à la demande de certains professeurs et lorsque les impératifs de l'horaire le permettent, deux périodes consécutives sont consacrées à la même discipline.

9. Initiatives prises en faveur des élèves en difficulté d'adaptation scolaire et sociale

la vigilance constante de l'équipe éducative tente de déceler le plus rapidement possible les problèmes de décrochage ;

le dialogue avec l'élève et, s'il y a lieu, la rencontre avec les parents permettent souvent de réduire, sinon de résoudre le problème ;

en section secondaire, un contrat avec l'élève, contresigné par les parents s'il est mineur, peut appuyer notre action dans la lutte contre le décrochage (contrat d'assiduité), contre l'échec (contrat relatif à la tenue des documents, au travail, ...), contre l'inconduite (contrat de comportement) ;

une collaboration étroite avec le centre P.M.S. s'avère également essentielle ;

dans les cas les plus graves, nous collaborons avec le Service Jeunesse de la police locale et/ou la police fédérale, ou encore le Service d'aide à la jeunesse (S.A.J.) ;

nous excluons les élèves s'ils constituent un réel obstacle au droit à l'instruction de leurs condisciples.

Chapitre III - Conclusion

Outre notre mission d'instruction, nous voulons former au mieux les jeunes qui nous sont confiés. Nous essayons de leur communiquer une ouverture d'esprit, mais aussi une rigueur et un sens des responsabilités qui en feront des adultes équilibrés, aptes à trouver leur place dans la société.

Une atmosphère sereine et conviviale dans un esprit réellement familial, le respect de chacun, l'ouverture et le dialogue, ainsi qu'un cadre de vie agréable sont aussi autant d'éléments essentiels du projet d'école de notre Maison.